



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception :

27/11/2012

Dossier complet le :

27/11/2012

N° d'enregistrement :

FUS212 P0058

### 1. Intitulé du projet

Construction d'une structure légère et démontable (serres maraîchères) d'une surface de 2,3 ha sur la commune d'Allonnes (49).

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LOIRE VALLEES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LAIDET Pascal

RCS / SIRET

14181911917161119110001101

Forme juridique

EARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Construction soumis à permis de construire sur une surface de 2,26 ha.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Construction d'une serre de 13 chapelles sur une surface de 22 620 m<sup>2</sup> pour de la culture maraîchère. Les cultures seront réalisées en pleine terre. Les principales productions seront les radis et la mâche. Les serres ne seront ni chauffées, ni éclairées.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de cette installation est de permettre la mise en place d'une production maraîchère de radis et de mâches. Le projet va permettre une production possible toute l'année et de fait pérenniser la société. De plus, les infrastructures projetées permettront d'économiser la consommation de fertilisants et de phytosanitaires par une maîtrise de la pluviométrie et de l'infiltration au niveau des cultures.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de réalisation liée à l'implantation d'une serre de 13 chapelles se déroulera de la manière suivante :

- 1) Implantation des éléments porteurs de la structure et scellage de ces derniers grâce à des plots béton.
- 2) Montage de la structure métallique.
- 3) Pose des éléments plastiques recouvrant la structure.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant sa phase d'exploitation, le projet sera soumis aux cycles des productions maraîchères :

- 1) Semis.
- 2) Entretien, arrosage, amendement,...
- 3) Récolte, ramassage des légumes.

Aucun quota de production n'a été calculé pour ce futur aménagement.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande de permis de construire.
- Dossier Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Construction d'une serre maraîchère. Longueur (maxi) : 150.8 m. Largeur (maxi) : 150 m. Hauteur : 6,90 m.	2,26 ha soit 22 620 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

49650 Allonnes  
Le Bouchet  
Parcelles ZR 119, ZR 43

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 00°01'50"E Lat. 47°17'14"N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle est actuellement utilisée comme zone de culture sur la totalité de sa surface.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU - date : 22/12/2004  
Zone : A (agricole)  
autorise "les serres et les tunnels liés et nécessaires à l'exploitation agricole"  
Ce document d'urbanisme n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope : 5,3 km ZNIEFF I : 4,7 km ZNIEFF II : 1,9 km (source INPN) voir carte en annexe
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine  (source : INPN)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : DDT 49)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : Mairie)
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est également soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'Eau. Ce document traite cette partie relative aux zones humides. La parcelle du projet est drainée.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?  si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle se situe sur une commune concernée par un Plan de Prévention des Risques d'Inondations. La parcelle est située en zone R3 (cf. annexe), aléa fort. Le règlement des PPRi autorise "les constructions relatives à l'activité agricole (bâtiment d'élevage, serres...)".
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Allonnes est comprise dans un périmètre présentant des sites non localisés. Pas de suspicion sur la parcelle du projet.  (source : Basias et Basol)
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune fait état d'un suivi rapproché des prélèvements, concernant la nappe du Cénomaniens. 3 forages existants régulièrement déclarés en nappe alluviale de la Loire.  (source : recueil des actes administratifs de la Préfecture 49 - 26/01/2006)
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : ARS 2010)
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : DDT 49)
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 2410016 : Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine (ZPS) = 1,9 km FR 5212003 : Vallée de la Loire, des Ponts de Cé à Montsoreau (ZPS) = 5,2 km FR 5200629 : Vallée de la Loire, des Ponts de Cé à Montsoreau (SIC) = 5,2 km  (source : INPN)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : DDT 49 et UNESCO)



## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prélèvements d'eau liés au projet ne seront pas supérieurs à ceux existants actuellement. La consommation est suivie par relevé compteur périodique (en moyenne 5 000 m3 par an par forage sur les 3 dernières années). L'arrosage par aspersion est d'abord réalisé à partir du bassin d'eau pluviale puis avec les forages. Dans le cadre du projet, le bassin d'eau pluviale existant sera agrandi pour augmenter sa capacité de stockage et de régulation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage n'est prévu sur les parcelles concernées.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune intervention sur le sol ne sera effectuée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune intervention sur le sol ne sera effectuée.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne présente aucun risque majeur pour la biodiversité.  Les parcelles concernées par son implantation ne présente qu'un très faible intérêt écologique (zone de culture monospécifique intensive).  La haie présente au Sud du projet sera conservée, aucun impact sur ce type d'habitat n'est donc à prévoir.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait de l'éloignement du projet et de la dissimilitude des habitats qui le compose vis-à-vis des zones naturelles à sensibilités particulières présentes à proximité, le projet ne sera donc pas susceptible d'avoir des incidences sur les sites naturels sensibles présents à proximité.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles concernées par le projet ont une vocation agricole et conservent cette vocation.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Allonnes est concernée par un risque lié au transport de matières dangereuses. Le risque se situe sur la D10 éloignée de plus de 150 m du projet.  (source : DDT 49)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut potentiellement être soumis à des risques d'inondation. La parcelle est située en zone R3 du Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la commune.  (voir commentaires ci-avant)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne présente pas de rejet qui pourrait constituer un risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve en zone agricole et est éloigné de toute source de risque sanitaire.
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de source de bruit bruyante. Moteurs de forage et d'arrosage capotés.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seul un garage automobile est présent à plus de 150 m.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les serres ne seront pas éclairées.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet dans l'air ne sera effectué.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales dans les fossés existants après maîtrise (bassin de régulation). Eaux d'arrosage infiltrées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun déchet lié au projet ne sera produit.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>(source : Mairie)</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La parcelle conserve son rôle de production agricole.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de déviation est actuellement soumis à enquête publique sur la commune d'Allonnes.  
Les effets cumulés en lien avec le projet restent cependant minimes.  
Seule une incidence sur les eaux pluviales liée à l'imperméabilisation des sols est à prévoir.  
Les eaux des deux projets seront gérées et maîtrisées séparément.

Un second projet similaire à celui-ci est en cours à proximité. Ce projet de construction de serres maraîchère d'une surface de 16 564,80 m<sup>2</sup> se trouve située à environ 150 m au Sud du présent projet. La surface totale de ces deux projets cumulée sera de 39 180,80 m<sup>2</sup>.  
La surface limitée des deux projets ainsi que leur proximité permettra de former un ensemble uni dans le paysage. L'éventuelle incidence liée à l'imperméabilisation des sols a été prise en compte pour ces deux projets au travers d'un dossier loi sur l'eau en date d'octobre 2012.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des informations précédemment exposées dans ce formulaire, il semble que le projet soit dispensé d'étude d'impact. Les raisons suivantes doivent être mises en avant :

- Surface du projet relativement réduite (2,3 ha).
- Pas de changement d'occupation des sols.
- Pas de destruction de milieu naturel et pas d'incidence sur les zones sensibles en périphérie.
- Les principaux impacts sont :
  - . paysager : traité dans la demande permis de construire  
impact limité car présence d'un paysage agricole  
retiré des habitations  
et le projet est en cohérence avec la zone
  - . sur l'eau : traité dans le Dossier Loi sur l'Eau  
dispositif de régulation des eaux pluviales  
dispositif de réutilisation des eaux pluviales

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cartographie des sites naturels présents en périphérie du projet.
Extrait cadastral du PLU.
Extrait de zonage du PPRI.
Règlement de la zone A du PLU.
Règlement de la zone R3 du PPRI.
Plan d'aménagement du projet de déviation de la Ville d'Allonnes.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Allonnes le 27 novembre 2012

Pascal LAIDET

Signature

